

## **DECISION DU MAIRE DE BRON**

Numéro : 20240116DEC003

Objet: Prestations de service d'assurance - Flotte automobile

**Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,**

**VU** les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**VU** La convention de groupement de commandes permanent entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Bron,

**VU** la procédure d'appel d'offres avec négociation réalisée conformément aux articles L. 2124-3, R. 2124-3 6° et R. 2161-12 à R. 2161-20, R. 2144-8 du Code de la commande publique, relative à la relance des prestations de services d'assurances lot 2 "Responsabilité Civile Générale" et Lot 4 "Flotte automobile et auto-mission",

**VU** la décision n° 20231017DEC133 relative à la déclaration sans suite pour motif d'intérêt général du lot 4 "Flotte automobile et auto-mission" en raison de l'absence de candidatures reçues,

**VU** la procédure adaptée ouverte réalisée conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique relative aux prestations d'assurances pour la flotte automobile et auto-mission,

**VU** qu'aucune offre n'a été déposée, cette procédure a été déclarée infructueuse pour ce motif,

**VU** la procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence réalisée conformément à l'article R. 2122-2 du Code de la Commande Publique,

## **DECIDE**

Article 1 : de signer le marché public suivant :

- Titulaire : courtier ASSURHELIUM - 69001 LYON/assureur GENERALI IARD – 75 009 PARIS
- Dénomination du marché : prestations d'assurances : flotte automobile et auto mission
- Prix global et forfaitaire :
  - Flotte automobile Ville : 56 711,61 € TTC
  - Auto mission (Ville et CCAS) 2 052,18 € TTC
  - Flotte automobile CCAS : 2 510,37 € TTC
- Durée : 1 an à compter du 1er janvier 2024
- Procédure utilisée : procédure sans publicité ni mise en concurrence

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 4 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

**Fait à BRON, le**

**Jérémie BREAUD,**



## Intermédiaire

Numéro : 644556

ASSURHELIUM  
18 RUE IMBERT COLOMES  
69001 LYON  
Tél. : 0481914060  
E-mail : contact@assurhelium.com  
N° ORIAS : 19004937

## Assuré

Référence client : 090609051

COMMUNE DE BRON  
M JEREMIE BREAUD  
LE MAIRE DE BRON  
PLACE DE WEINGARTEN  
CS 30012  
69671 BRON CEDEX

## Dispositions Particulières

Contrat n° AU060874  
Affaire nouvelle  
A effet du 1er janvier 2024

90647A / MAZUIR LUDIVINE / CGH4813

### La durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée d'un an avec tacite reconduction.  
Il peut être résilié chaque année moyennant un préavis de deux mois avant le 1er janvier, échéance anniversaire du contrat.

### La cotisation

Cotisation due pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 : 56 711,61 euros dont :

Generali Iard		Europ Assistance	
- Cotisation nette :	39 020,03 euros	- Cotisation nette :	5 751,54 euros
- Frais accessoires :	42,00 euros	- TVA à 20% :	1 150,30 euros
- Taxes :	10 747,74 euros		

Base annuelle : 44 771,57 euros (hors frais et taxes) payable en 1 fois.  
Cotisation annuelle : 56 711,71 euros (frais et taxes inclus).  
Prochaine cotisation le 1er janvier 2025.

Le présent contrat est régularisé au prorata.

Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 35 402 786 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 1 promenade de la Bonnette – 92633 Gennevilliers Cedex.

### Le questionnaire de déclaration du risque

J'ai été informé de la nécessité de répondre avec le plus grand soin aux questions ci-après et avoir pris le temps de la réflexion avant d'y répondre et reconnais être informé des éventuelles conséquences d'une réponse inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances).





Suite des Dispositions Particulières du contrat n° AU060874

Envoyé en préfecture le 17/01/2024

Reçu en préfecture le 17/01/2024

Publié le

ID : 069-216900290-20240117-20240116DEC003-AU

S<sup>2</sup>LOW

## La description de l'entreprise

Quel est le numéro de SIRET de l'entreprise ?

- 21690029000018 (COL COMMUNE DE BRON)

Quel est le code NAF de l'entreprise ?

- 84.11Z (Administration publique générale)

Quelle est la date de création de l'entreprise ?

- 1er janvier 1982

L'entreprise fait-elle l'objet d'une procédure collective (liquidation, redressement judiciaire, plan de sauvegarde) ?

- Non

2/6

4



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 563 RCS Paris  
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 876 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 002 062 481 RCS Paris

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre français des groupes d'assurances sous le numéro 026



Suite des Dispositions Particulières du contrat n° AU060874

Envoyé en préfecture le 17/01/2024  
Reçu en préfecture le 17/01/2024  
Publié le  
ID : 069-216900290-20240117-20240116DEC003-AU



## La déclaration de vos antécédents

### Les précédents contrats

Les véhicules étaient-ils précédemment assurés ?

- Oui

COMPAGNIE	N° CONTRAT	DATE D'EFFET	DATE D'ÉDITION DU RELEVÉ D'INFORMATIONS	ÉTAT	MOTIF DE RÉSILIATION
GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE	41568595	01/01/2020	31/10/2023	En vigueur	-

### Les antécédents sinistres

Avez-vous déclaré des sinistres au cours des 3 derniers exercices ?

- Oui

GARANTIE SINISTRÉE	DU 01/01/2023 AU 31/12/2023		DU 01/01/2022 AU 31/12/2022		DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	
	NOMBRE	COUT (EUROS)	NOMBRE	COUT (EUROS)	NOMBRE	COUT (EUROS)
RC corporel responsable	2	5 557	0	0	1	4 695
RC corporel non responsable	0	0	0	0	0	0
RC matériel responsable	2	3 209	6	6 055	3	6 172
RC matériel non responsable	0	0	0	0	0	0
Dommages tous accidents	5	19 520	4	8 516	10	38 663
Incendie et événements majeurs	0	0	0	0	0	0
Vol	0	0	0	0	0	0
Bris de glaces	1	913	9	4 116	6	2 654

F-SI-P0080 / 548901322

204D F

3/ 6

18

5





Suite des Dispositions Particulières du contrat n° AU060874

Envoyé en préfecture le 17/01/2024  
Reçu en préfecture le 17/01/2024  
Publié le  
ID : 069-216900290-20240117-20240116DEC003-AU



## Les exclusions complémentaires

**EN COMPLEMENT DES EXCLUSIONS FIGURANT AUX DISPOSITIONS GENERALES, ET SAUF MENTION EXPRESSE DE LEUR GARANTIE A L'ETAT DE PARC, SONT EXCLUS TOUS DOMMAGES SURVENUS EN CAS D'UTILISATION DES VEHICULES ASSURES POUR LES USAGES ET/OU ACTIVITES CI-APRES :**

- LE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS (TPV > 3,5T)
- LE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES
- LES TRANSPORTS EXCEPTIONNELS
- LA CIRCULATION SUR ZONE AEROPORTUAIRE SECURISEE A ACCES REGLEMENTE
- L'ACTIVITE DE LEVAGE ET/OU DE DEMOLITION

## Protection des données personnelles

Vos données personnelles : nous vous invitons à consulter le document sur « l'Information sur la protection des données personnelles » qui vous a été remis ou qui figure dans vos dispositions générales ou à la rubrique « Vos données personnelles » sur le site [www.generali.fr](http://www.generali.fr).

6  
4/6  
JG  
6



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 690 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 082 680 RCS Paris  
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 978 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 620 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Wil - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026





Suite des Dispositions Particulières du contrat n° AU060874

## Les informations générales

### Traitement des données personnelles

Vous reconnaissez avoir reçu avant d'avoir fourni vos données personnelles, la « notice d'information sur la protection des données personnelles ».

Les informations collectées ci-dessus sont nécessaires afin d'effectuer des actes de souscription et de gestion de votre contrat.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données vous concernant que vous pouvez exercer sur simple demande auprès de Generali Iard - Direction de la conformité - TSA 70100, 75309 Paris Cedex 09.

Ces informations sont destinées à Generali Iard, l'intermédiaire, les prestataires, les experts, les réassureurs et tout tiers autorisé. Elles sont traitées dans le fichier d'Assurés et sont transmises aux entités du groupe Generali en France et à tous tiers autorisés. Pour mieux vous informer et répondre à vos besoins, l'Assureur peut prendre contact avec vous et vous présenter de nouvelles garanties. Si vous ne souhaitez pas être contacté à des fins de prospection, vous pouvez prévenir Generali - 75456 Paris Cedex 09.

**L'assuré est informé(e) que Generali Iard peut utiliser les informations le concernant pour des informations et offres commerciales sur les produits d'assurance et produits et services accessoires, auxquelles il peut s'opposer en écrivant à l'adresse [droitdaces@generali.fr](mailto:droitdaces@generali.fr) ou à l'adresse postale suivante Generali- Conformité - TSA 70100 75309 Paris Cedex 09**

- L'assuré accepte de recevoir par tout moyen de contact notamment par téléphone ou par voie électronique, de la part des autres compagnies du Groupe GENERALI, - Generali-VIE ou IARD, Europ Assistance, l'Equité - directement ou par son réseau d'intermédiaires, des informations et offres commerciales concernant des produits d'assurances et produits ou services accessoires.

(le fait de ne pas cocher la case vaut refus, sauf en cas de consentement préalable)

### Dispositions diverses

De convention expresse, les réponses de l'Assuré aux questions posées constituent un élément substantiel du contrat d'assurance indissociable de celui-ci et déterminant du consentement de l'assureur à la délivrance de l'assurance. En conséquence, toute atteinte à la capacité de consentement ou de compréhension de la portée des engagements ou des termes des documents, de même que toute remise en cause du questionnaire de déclaration du risque et de son contenu qui constituent un tout indissociable du contrat d'assurance, sont susceptibles d'affecter la validité même du contrat d'assurance.

Par la signature du présent document, quelle qu'en soit la forme, l'Assuré reconnaît avoir personnellement répondu aux questions qui lui ont été posées, certifie exactes et sincères toutes ses réponses lesquelles, même retranscrites par un tiers, sont exactement reproduites dans le présent document et l'Assuré reconnaît être informé que l'acceptation du risque par l'Assureur a été effectuée sur la base de ces réponses.

### Composition du contrat

L'Assuré reconnaît avoir reçu et pris connaissance, avant la conclusion du contrat et en temps utile pour lui permettre de prendre une décision éclairée, les éléments suivants :

- le document d'information sur le produit d'assurance Generali Protection Flottes

Ainsi que, à titre de projet de contrat, les documents le composant, dont il accepte le contenu sans restriction ni réserve :

- les présentes Dispositions Particulières
- les Dispositions Générales : GA1020D
- la Convention d'Assistance : GA1046B
- l'état de parc établi le 19 décembre 2023



Suite des Dispositions Particulières du contrat n° AU060874

Envoyé en préfecture le 17/01/2024  
Reçu en préfecture le 17/01/2024  
Publié le  
ID : 069-216900290-20240117-20240116DEC003-AU



Les présentes Dispositions Particulières constituent un tout indissociable de 6 pages.

Fait le 19 décembre 2023 en 2 exemplaires

Dans le cadre de la Loi de Finances pour 2021 et faisant suite aux travaux de la convention citoyenne pour le climat, une exonération de la TSCA (Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance) est prévue pour tous les contrats d'assurance des véhicules électriques acquis à partir du 1er janvier 2021. L'exonération de la TSCA s'appliquera de manière temporaire aux primes et cotisations d'assurance dont l'échéance anniversaire interviendra entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2023. Votre ristourne vous sera adressée par quittance séparée dans un délai maximum de 6 mois.

Signature de l'Assureur  
Karim BOUCHEMA  
Directeur des Opérations



Signature de l'Assuré(e)

Le Maire,

6/6  
138



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris  
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 802 062 481 RCS Paris

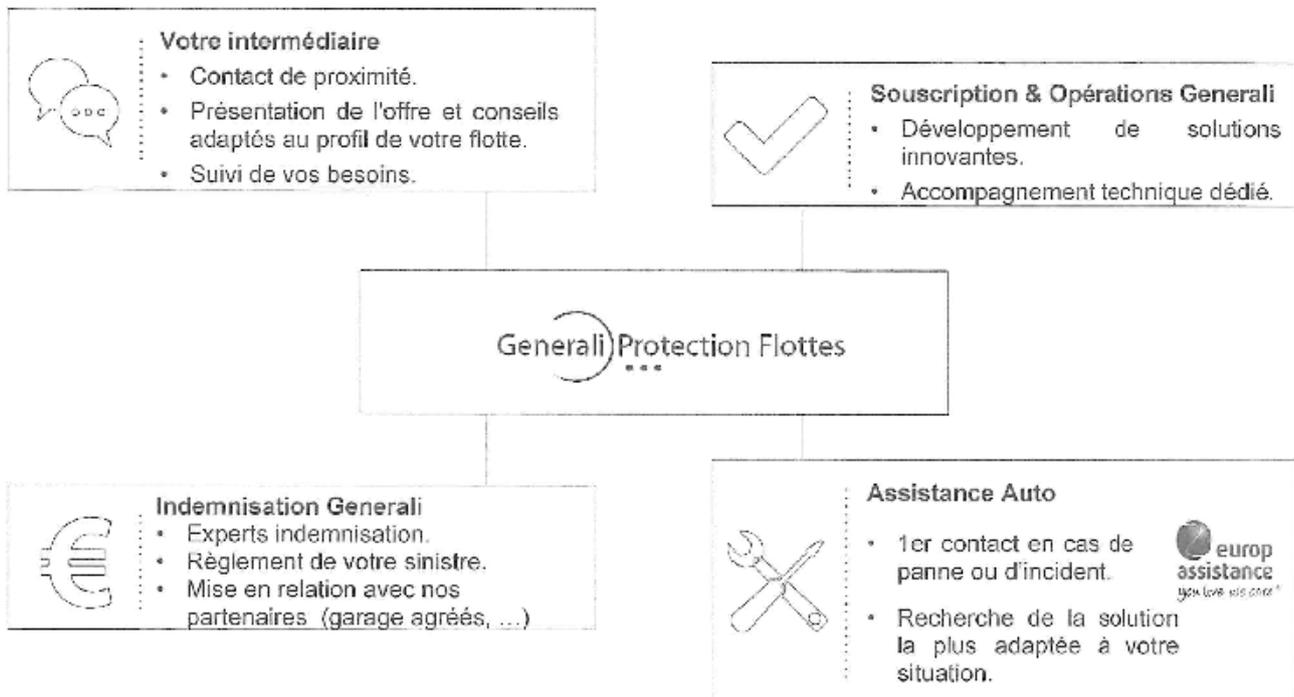
Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 266 418 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 028

## Notre organisation

A la direction clients entreprise dommages, nous avons constitué une équipe expérimentée de 700 collaborateurs dédiée au marché de l'entreprise et intégrant toute la chaîne de valeur de l'assurance.

Parmi eux, des experts sont à votre disposition :

- des équipes de souscription réactives, organisées par type de risque ;
- des services de gestion spécialisés et dédiés par risque.



## Generali en France : une expertise reconnue

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone.

Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurance à 7 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

La protection du patrimoine, la préparation de l'avenir, la protection des proches et de la vie quotidienne, la couverture de l'activité professionnelle et de l'entreprise sont au cœur de notre métier.

Generali France se positionne comme leader dans plusieurs branches :

- **acteur majeur** en épargne individuelle et en prévoyance ;
- **1er assureur généraliste sur le marché de la retraite Madelin** pour les travailleurs non-salariés (professions libérales, artisans, commerçants et petites entreprises) ;
- **l'un des premiers fournisseurs** des conseillers en gestion de patrimoine indépendants et des banques.

Information non précontractuelle ni contractuelle à caractère publicitaire et ne faisant partie ni du devis, ni des dispositions particulières.

## Notre gamme de produits

Découvrez les solutions d'assurance Generali dédiées aux entreprises.



### Vos biens professionnels

- Bâtiments et leurs aménagements.
- Outils de production.
- Matériels, systèmes et données informatiques.
- Véhicule professionnel et/ou parc de véhicules.
- Stocks, marchandises transportées.



### Votre activité

- Perte d'exploitation.
- Responsabilité civile.
- Responsabilité civile mandataire social.
- Protection juridique.
- Garantie homme clé.



### Vous et vos salariés

- Frais de santé.
- Prévoyance.
- Retraite.
- Indemnité de fin de carrière.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est au cœur de nos démarches :

- développer une approche responsable de notre métier d'assureur avec **Generali Performance Globale** : accompagnement des PME dans la prévention de leurs risques grâce à une méthode de scoring novatrice, certification des entreprises par un label donnant droit à des avantages de prix et de services ;
- animer nos parties prenantes autour d'initiatives durables ; création et animation du mouvement « **Entrepreneurs d'avenir** » favorisant une dynamique d'échange entre plus de 750 entreprises souhaitant conjuguer performance économique et rentabilité sociétale.

## Generali dans le monde

Generali, fondé en 1831 à Trieste, est aujourd'hui un acteur majeur de l'assurance au niveau mondial.

De dimension internationale et particulièrement bien implanté en Europe centrale et de l'Est, en Asie et en Amérique latine, Generali offre un service international aux entreprises clientes opérant sur ces marchés.

Au niveau international, Generali assure, par le biais de Generali Employee Benefits, la conception et le suivi des programmes d'assurance de personnes sur mesure de 1 500 multinationales.

En Dommages, Generali Global Corporate & Commercial est l'entité du Groupe en charge de l'offre à destination des moyennes et grandes entreprises internationales.

Le Groupe est par ailleurs l'un des acteurs majeurs dans le domaine de l'assistance via sa filiale Europ Assistance. Les 76 000 collaborateurs du Groupe sont au service de plus de 72 millions de clients.

Information non précontractuelle ni contractuelle à caractère publicitaire et ne faisant partie ni du devis, ni des dispositions particulières.

10



## Intermédiaire

Numéro : 644556

ASSURHELIUM  
18 RUE IMBERT COLOMES  
69001 LYON  
Tél. : 0481914060  
E-mail : contact@assurhelium.com  
N° ORIAS : 19004937

## Assuré

Référence client : 091077618

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
M JEREMIE BREAUD  
LE PRESIDENT DU CCAS DE BRON  
21 PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918  
21 PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918  
69500 BRON

## Dispositions Particulières

Contrat n° AU060489  
Affaire nouvelle  
A effet du 1er janvier 2024

90647A / MAZUIR LUDIVINE / CGH4813

### La durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée d'un an avec tacite reconduction.  
Il peut être résilié chaque année moyennant un préavis de deux mois avant le 1er janvier, échéance anniversaire du contrat.

### La cotisation

Cotisation due pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 : 2 510,37 euros dont :

Generali Iard		Europ Assistance	
- Cotisation nette :	1 596,80 euros	- Cotisation nette :	312,10 euros
- Frais accessoires :	42,00 euros	- TVA à 20% :	62,42 euros
- Taxes :	497,05 euros		

Base annuelle : 1 908,90 euros (hors frais et taxes) payable en 1 fois.  
Cotisation annuelle : 2 510,40 euros (frais et taxes inclus).  
Prochaine cotisation le 1er janvier 2025.

Le présent contrat est régularisé au prorata.

Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 35 402 786 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 1 promenade de la Bonnette – 92633 Gennevilliers Cedex.

### Le questionnaire de déclaration du risque

J'ai été informé de la nécessité de répondre avec le plus grand soin aux questions ci-après et avoir pris le temps de la réflexion avant d'y répondre et reconnais être informé des éventuelles conséquences d'une réponse inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances).



Suite des Dispositions Particulières du contrat n° AU060489

## La description de l'entreprise

Quel est le numéro de SIRET de l'entreprise ?

- 26691023100171 (COL CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Quel est le code NAF de l'entreprise ?

- 88.99B (Action sociale sans hébergement n.c.a.)

Quelle est la date de création de l'entreprise ?

- 1er janvier 1982

L'entreprise fait-elle l'objet d'une procédure collective (liquidation, redressement judiciaire, plan de sauvegarde) ?

- Non

Envoyé en préfecture le 17/01/2024

Reçu en préfecture le 17/01/2024

Publié le

ID : 069-216900290-20240117-20240116DEC003-AU



2 / 6

J3 X12



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 082 663 RCS Paris

Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 641 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire rég. par le Code des assurances - 880 285 418 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75008 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026





Suite des Dispositions Particulières du contrat n° AU060489

Envoyé en préfecture le 17/01/2024

Reçu en préfecture le 17/01/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 069-216900290-20240117-20240116DEC003-AU

## La déclaration de vos antécédents

### Les précédents contrats

Les véhicules étaient-ils précédemment assurés ?

- Oui

COMPAGNIE	N° CONTRAT	DATE D'EFFET	DATE D'ÉDITION DU RELEVÉ D'INFORMATIONS	ÉTAT	MOTIF DE RÉSILIATION
GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE	41568595	01/01/2019	28/02/2023	En vigueur	-

### Les antécédents sinistres

Avez-vous déclaré des sinistres au cours des 3 derniers exercices ?

- Oui

GARANTIE SINISTRÉE	DU 01/01/2023 AU 31/12/2023		DU 01/01/2022 AU 31/12/2022		DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	
	NOMBRE	COÛT (EUROS)	NOMBRE	COÛT (EUROS)	NOMBRE	COÛT (EUROS)
RC corporel responsable	0	0	0	0	0	0
RC corporel non responsable	0	0	0	0	0	0
RC matériel responsable	0	0	0	0	0	0
RC matériel non responsable	0	0	0	0	0	0
Domnages tous accidents	0	0	0	0	1	1 350
Incendie et événements majeurs	0	0	0	0	0	0
Vol	0	0	0	0	0	0
Bris de glaces	0	0	0	0	0	0

3/ 6

13





Suite des Dispositions Particulières du contrat n° AU060489

Envoyé en préfecture le 17/01/2024

Reçu en préfecture le 17/01/2024

Publié le

ID : 069-216900290-20240117-20240116DEC003-AU

S<sup>2</sup>LOW

## Les exclusions complémentaires

EN COMPLEMENT DES EXCLUSIONS FIGURANT AUX DISPOSITIONS GENERALES, ET SAUF MENTION EXPRESSE DE LEUR GARANTIE A L'ETAT DE PARC, SONT EXCLUS TOUS DOMMAGES SURVENUS EN CAS D'UTILISATION DES VEHICULES ASSURES POUR LES USAGES ET/OU ACTIVITES CI-APRES :

- LE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS (TPV > 3,5T)
- LE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES
- LES TRANSPORTS EXCEPTIONNELS
- LA CIRCULATION SUR ZONE AEROPORTUAIRE SECURISEE A ACCES REGLEMENTE
- L'ACTIVITE DE LEVAGE ET/OU DE DEMOLITION

## Protection des données personnelles

Vos données personnelles : nous vous invitons à consulter le document sur « l'Information sur la protection des données personnelles » qui vous a été remis ou qui figure dans vos dispositions générales ou à la rubrique « Vos données personnelles » sur le site [www.generali.fr](http://www.generali.fr).

FS/P00510 / 548880899

2040 F

4/6  
14



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 830 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 652 062 663 RCS Paris

Generali Vie, Société anonyme au capital de 338 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 215 541 820 euros - Fonds de Retraite Professionnel Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



## Les informations générales

### Traitement des données personnelles

Vous reconnaissez avoir reçu avant d'avoir fourni vos données personnelles, la « notice d'information sur la protection des données personnelles ».

Les informations collectées ci-dessus sont nécessaires afin d'effectuer des actes de souscription et de gestion de votre contrat.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données vous concernant que vous pouvez exercer sur simple demande auprès de Generali Iard - Direction de la conformité - TSA 70100, 75309 Paris Cedex 09.

Ces informations sont destinées à Generali Iard, l'intermédiaire, les prestataires, les experts, les réassureurs et tout tiers autorisé. Elles sont traitées dans le fichier d'Assurés et sont transmises aux entités du groupe Generali en France et à tous tiers autorisés. Pour mieux vous informer et répondre à vos besoins, l'Assureur peut prendre contact avec vous et vous présenter de nouvelles garanties. Si vous ne souhaitez pas être contacté à des fins de prospection, vous pouvez prévenir Generali - 75456 Paris Cedex 09.

**L'assuré est informé(e) que Generali Iard peut utiliser les informations le concernant pour des informations et offres commerciales sur les produits d'assurance et produits et services accessoires, auxquelles il peut s'opposer en écrivant à l'adresse [droitdaces@generali.fr](mailto:droitdaces@generali.fr) ou à l'adresse postale suivante Generali- Conformité - TSA 70100 75309 Paris Cedex 09**

- L'assuré accepte de recevoir par tout moyen de contact notamment par téléphone ou par voie électronique, de la part des autres compagnies du Groupe GENERALI, - Generali-VIE ou IARD, Europ Assistance, l'Equité - directement ou par son réseau d'intermédiaires, des informations et offres commerciales concernant des produits d'assurances et produits ou services accessoires.

(le fait de ne pas cocher la case vaut refus, sauf en cas de consentement préalable)

### Dispositions diverses

De convention expresse, les réponses de l'Assuré aux questions posées constituent un élément substantiel du contrat d'assurance indissociable de celui-ci et déterminant du consentement de l'assureur à la délivrance de l'assurance. En conséquence, toute atteinte à la capacité de consentement ou de compréhension de la portée des engagements ou des termes des documents, de même que toute remise en cause du questionnaire de déclaration du risque et de son contenu qui constituent un tout indissociable du contrat d'assurance, sont susceptibles d'affecter la validité même du contrat d'assurance.

Par la signature du présent document, quelle qu'en soit la forme, l'Assuré reconnaît avoir personnellement répondu aux questions qui lui ont été posées, certifie exactes et sincères toutes ses réponses lesquelles, même retranscrites par un tiers, sont exactement reproduites dans le présent document et l'Assuré reconnaît être informé que l'acceptation du risque par l'Assureur a été effectuée sur la base de ces réponses.

### Composition du contrat

L'Assuré reconnaît avoir reçu et pris connaissance, avant la conclusion du contrat et en temps utile pour lui permettre de prendre une décision éclairée, les éléments suivants :

- le document d'information sur le produit d'assurance Generali Protection Flottes

Ainsi que, à titre de projet de contrat, les documents le composant, dont il accepte le contenu sans restriction ni réserve :

- les présentes Dispositions Particulières
- les Dispositions Générales : GA1020D
- la Convention d'Assistance : GA1046B
- l'état de parc établi le 19 décembre 2023



Suite des Dispositions Particulières du contrat n° AU060489

Envoyé en préfecture le 17/01/2024

Reçu en préfecture le 17/01/2024

Publié le

ID : 069-216900290-20240117-20240116DEC003-AU

S<sup>2</sup>LOW

Les présentes Dispositions Particulières constituent un tout indissociable de 6 pages.

Fait le 19 décembre 2023 en 2 exemplaires

Dans le cadre de la Loi de Finances pour 2021 et faisant suite aux travaux de la convention citoyenne pour le climat, une exonération de la TSCA (Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance) est prévue pour tous les contrats d'assurance des véhicules électriques acquis à partir du 1er janvier 2021. L'exonération de la TSCA s'appliquera de manière temporaire aux primes et cotisations d'assurance dont l'échéance anniversaire interviendra entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2023. Votre ristourne vous sera adressée par quittance séparée dans un délai maximum de 6 mois.

Signature de l'Assureur  
Karim BOUCHEMA  
Directeur des Opérations

Signature de l'Assuré(e)

Le Maire,  
Stéphanie BREAU



6 / 6

16

53



Generali Iard, Société anonyme au capital de 91 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris  
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris

Generali Retraite, Société anonyme au capital de 213 641 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 980 265 418 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet Will - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FSI/P0080 / 548559593

2024 F

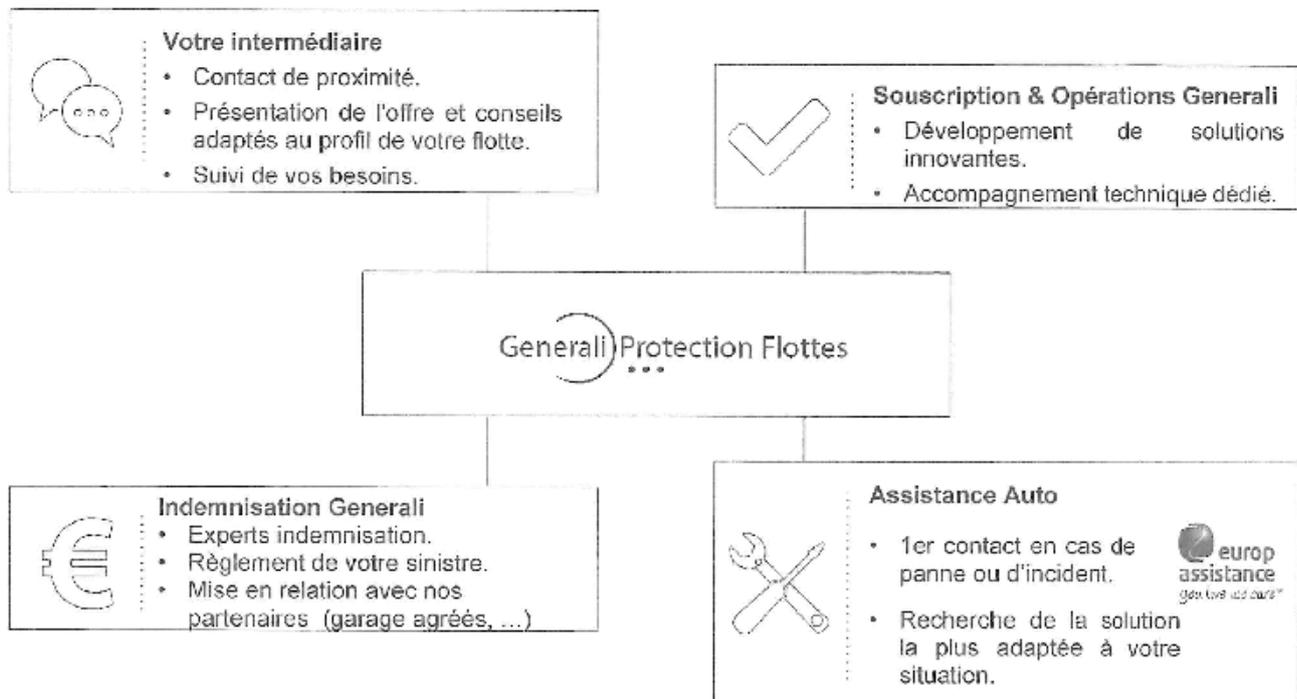


## Notre organisation

A la direction clients entreprise dommages, nous avons constitué une équipe expérimentée de 700 collaborateurs dédiée au marché de l'entreprise et intégrant toute la chaîne de valeur de l'assurance.

Parmi eux, des experts sont à votre disposition :

- des équipes de souscription réactives, organisées par type de risque ;
- des services de gestion spécialisés et dédiés par risque.



## Generali en France : une expertise reconnue

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone.

Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurance à 7 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

La protection du patrimoine, la préparation de l'avenir, la protection des proches et de la vie quotidienne, la couverture de l'activité professionnelle et de l'entreprise sont au cœur de notre métier.

Generali France se positionne comme leader dans plusieurs branches :

- acteur majeur en épargne individuelle et en prévoyance ;
- **1er assureur généraliste sur le marché de la retraite Madelin** pour les travailleurs non-salariés (professions libérales, artisans, commerçants et petites entreprises) ;
- **l'un des premiers fournisseurs des conseillers en gestion de patrimoine indépendants et des banques.**

Information non précontractuelle ni contractuelle à caractère publicitaire et ne faisant partie ni du devis, ni des dispositions particulières.

TS 47

## Notre gamme de produits

Découvrez les solutions d'assurance Generali dédiées aux entreprises.



### Vos biens professionnels

- Bâtiments et leurs aménagements.
- Outils de production.
- Matériels, systèmes et données informatiques.
- Véhicule professionnel et/ou parc de véhicules.
- Stocks, marchandises transportées.



### Votre activité

- Perte d'exploitation.
- Responsabilité civile.
- Responsabilité civile mandataire social.
- Protection juridique.
- Garantie homme clé.



### Vous et vos salariés

- Frais de santé.
- Prévoyance.
- Retraite.
- Indemnité de fin de carrière.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est au cœur de nos démarches :

- développer une approche responsable de notre métier d'assureur avec **Generali Performance Globale** : accompagnement des PME dans la prévention de leurs risques grâce à une méthode de scoring novatrice, certification des entreprises par un label donnant droit à des avantages de prix et de services ;
- animer nos parties prenantes autour d'initiatives durables ; création et animation du mouvement « **Entrepreneurs d'avenir** » favorisant une dynamique d'échange entre plus de 750 entreprises souhaitant conjuguer performance économique et rentabilité sociétale.

## Generali dans le monde

Generali, fondé en 1831 à Trieste, est aujourd'hui un acteur majeur de l'assurance au niveau mondial.

De dimension internationale et particulièrement bien implanté en Europe centrale et de l'Est, en Asie et en Amérique latine, Generali offre un service international aux entreprises clientes opérant sur ces marchés.

Au niveau international, Generali assure, par le biais de Generali Employee Benefits, la conception et le suivi des programmes d'assurance de personnes sur mesure de 1 500 multinationales.

En Dommages, Generali Global Corporate & Commercial est l'entité du Groupe en charge de l'offre à destination des moyennes et grandes entreprises internationales.

Le Groupe est par ailleurs l'un des acteurs majeurs dans le domaine de l'assistance via sa filiale Europ Assistance. Les 76 000 collaborateurs du Groupe sont au service de plus de 72 millions de clients.

Information non précontractuelle ni contractuelle à caractère publicitaire et ne faisant partie ni du devis, ni des dispositions particulières.

18

## Intermédiaire

Numéro : 644556

ASSURHELIUM  
18 RUE IMBERT COLOMES  
69001 LYON  
Tél. : 0481914060  
E-mail : contact@assurhelium.com  
N° ORIAS : 19004937

## Assuré

Référence client : 090609051

COMMUNE DE BRON  
M JEREMIE BREAUD  
LE MAIRE DE BRON  
PLACE DE WEINGARTEN  
CS 30012  
69671 BRON CEDEX

## Dispositions Particulières

Contrat n° AU060393  
Affaire nouvelle  
A effet du 1er janvier 2024

90647A / MAZUIR LUDIVINE / CGH4813

### La durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée d'un an avec tacite reconduction.  
Il peut être résilié chaque année moyennant un préavis de deux mois avant le 1er janvier, échéance anniversaire du contrat.

### La cotisation

Cotisation due pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 : 2 052,18 euros dont :

Generali Iard		Europ Assistance	
- Cotisation nette :	1 563,90 euros	- Cotisation nette :	54,17 euros
- Frais accessoires :	42,00 euros	- TVA à 20,00% :	10,83 euros
- Taxes :	381,28 euros		

Base annuelle : 1 618,07 euros (hors frais et taxes) payable en 1 fois

**Cotisation annuelle : 2 052,22 euros (frais et taxes inclus)**

Prochaine cotisation le 1er janvier 2025.

Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 35 402 786 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 1 promenade de la Bonnette – 92633 Gennevilliers Cedex.

### L'objet du contrat

Le contrat a pour objet de couvrir certains déplacements professionnels effectués par vos collaborateurs en mission avec leurs véhicules personnels.

Les déplacements, les collaborateurs et les véhicules couverts sont définis aux Dispositions Générales.

**Il est rappelé que ne seront jamais couverts les déplacements ayant pour objet le transport rémunéré de personnes et/ou de marchandises.**





Suite des dispositions particulières du contrat n° AU060393

## Le questionnaire de déclaration du risque

J'ai été informé de la nécessité de répondre avec le plus grand soin aux questions ci-après et avoir pris le temps de la réflexion avant d'y répondre et **reconnais être informé des éventuelles conséquences d'une réponse inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances).**

### La description de l'entreprise

Quel est le numéro de SIRET de l'entreprise ?  
- 21690029000018 (COL COMMUNE DE BRON)

Quel est le code NAF de l'entreprise ?  
- 84.11Z (Administration publique générale)

Quelle est la date de création de l'entreprise ?  
- 01/01/1982

L'entreprise fait-elle l'objet d'une procédure collective (liquidation, redressement judiciaire, plan de sauvegarde) ?  
- Non

Au cours des trois derniers exercices, un contrat couvrant les mêmes risques a-t-il été résilié par l'assureur ?  
- Non

Quel est le kilométrage global annuel maximum pour lequel vous souhaitez être assuré ?  
- 20 000 kilomètres

Il est rappelé que :

- en cours d'année d'assurance, tout dépassement de ce kilométrage global annuel maximum doit nous être déclaré,
- à l'issue de chaque année d'assurance, vous disposez d'un délai de 3 mois suivant l'échéance annuelle de votre contrat pour nous déclarer toute évolution de ce kilométrage pour la nouvelle année d'assurance.

Le détail et les modalités de ces déclarations figurent aux Dispositions Générales.

2/6

JB

20

Suite des dispositions particulières du contrat n° AU060393

## Notre proposition

### Les garanties du contrat proposé

Les montants maximum de garantie et les franchises sont mentionnés aux tableaux ci-après.

#### Les garanties de base

GARANTIES DE BASE	MONTANT MAXIMUM PAR SINISTRE	FRANCHISE PAR SINISTRE ET PAR VEHICULE
Responsabilité Civile	Voir Dispositions Générales	Voir Dispositions Générales
Défense Pénale et Recours Suite à Accident		-
Vol		500 €
Incendie		
Dommages Tous Accidents		
Evènements majeurs		Voir Dispositions Générales
Frais de remorquage		-

Le plafond maximum de garantie par sinistre au titre des dommages subis par un véhicule assuré est égal à (franchise éventuellement applicable non déduite) :

- 80 000 euros pour les véhicules 4 roues d'un PTAC (poids total autorisé en charge) inférieur ou égal à 3,5 tonnes,
- 15 000 euros pour les véhicules à 2 ou 3 roues.

Ces plafonds comprennent les indemnités relevant des éventuelles garanties optionnelles souscrites.

#### Les garanties optionnelles

GARANTIES OPTIONNELLES SOUSCRITES (OUI / NON)	MONTANT MAXIMUM PAR SINISTRE	FRANCHISE PAR SINISTRE ET PAR VEHICULE
Bris de glaces	Oui	Voir Dispositions Générales 100 €
Protection du conducteur	Oui	Voir Dispositions Générales
Accessoires, contenu professionnel et personnel	Oui	2000 € Voir Dispositions Générales
Pertes financières	Oui	Voir Dispositions Générales -
Valeur majorée	Oui	Voir Dispositions Générales -

3/6

JP

21

Suite des dispositions particulières du contrat n° AU060393

## Notre proposition (Suite)

FORMULE D'ASSISTANCE SOUSCRITE (OUI / NON) Europ Assistance France		PLAFOND DES PRESTATIONS
Mobilité	Non	-
Mobilité Plus	Oui	Voir Convention d'assistance

### Les clauses spécifiques

#### 998 – CLAUSE PARTICULIERE AU CONTRAT

##### Clause particulière :

Sont garantis tous Les véhicules particuliers et utilitaires de moins de 3,5 T y compris les 2 roues, appartenant ou prêtés aux collaborateurs, aux stagiaires et aux élus de la ville de BRON, ses services annexes et le CCAS de BRON, utilisés exclusivement pour des déplacements professionnels et dans l'intérêt exclusif de la ville de BRON, ses services annexes et le CCAS de BRON, à l'exception des trajets domicile/travail. Sera considéré également comme déplacement professionnel garanti celui entre le domicile et un lieu de travail, de réunion ou de formation professionnelle, autre que le lieu habituel de travail du collaborateur. Sera également considéré comme déplacement professionnel garanti tout déplacement entre différents sites de l'assuré.

Suite des dispositions particulières du contrat n° AU060393

## Les informations générales

### Traitement des données personnelles

Vos données personnelles : nous vous invitons à consulter le document sur « l'Information sur la protection des données personnelles » qui vous a été remis ou qui figure dans vos dispositions générales ou à la rubrique « Vos données personnelles » sur le site [www.generali.fr](http://www.generali.fr). »

Vous reconnaissez avoir reçu avant d'avoir fourni vos données personnelles, la « notice d'information sur la protection des données personnelles ».

Ces informations pourront être utilisées pour des besoins de prospection commerciale, y compris de profilage, ainsi que pour permettre la lutte contre la fraude à l'assurance et à des fins d'études statistiques et actuarielles. Ces traitements ont comme base juridique l'intérêt légitime.

### Dans les conditions prévues par la réglementation :

L'assuré dispose du droit de prendre connaissance des informations le concernant et le cas échéant de demander à les corriger, notamment en cas de changement de situation.

L'assuré dispose également du droit de demander d'effacer ou de limiter l'utilisation de ses données, notamment lorsque ces dernières ne sont plus nécessaires.

Enfin, l'assuré peut récupérer dans un format structuré les données qu'il nous a fournies lorsque ces dernières sont nécessaires au contrat ou lorsqu'il a consenti à l'utilisation de ces données.

L'assuré peut s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles, notamment concernant la prospection commerciale.

L'assuré peut exercer ses droits, sur simple demande, après avoir fourni une preuve de son identité, à l'adresse suivante : [droitdaces@generali.fr](mailto:droitdaces@generali.fr) ou à l'adresse postale suivante : Generali - Conformité - TSA 70100 75309 Paris Cedex 09.

Nous vous invitons à consulter le document sur « l'Information sur la protection des données personnelles » qui vous a été remis ou qui figure dans vos dispositions générales ou à la rubrique « Vos données personnelles » sur le site [www.generali.fr](http://www.generali.fr).

Vous êtes informé(e) que Generali Iard peut utiliser les informations vous concernant pour des informations et offres commerciales sur les produits d'assurance et produits et services accessoires, auxquelles vous pouvez vous opposer en écrivant à l'adresse [droitdaces@generali.fr](mailto:droitdaces@generali.fr) ou à l'adresse postale suivante Generali- Conformité - TSA 70100 75309 Paris Cedex 09

- Vous acceptez de recevoir par tout moyen de contact notamment par téléphone ou par voie électronique, de la part des autres compagnies du Groupe GENERALI, - Generali-VIE ou IARD, Europ Assistance, l'Equité - directement ou par son réseau d'intermédiaires, des informations et offres commerciales concernant des produits d'assurances et produits ou services accessoires.

(le fait de ne pas cocher la case vaut refus, sauf en cas de consentement préalable)

### Les dispositions diverses

Les réponses de l'assuré aux questions posées constituent un élément essentiel du contrat d'assurance indissociable de celui-ci et déterminant du consentement de l'assureur à l'assurance.

En conséquence, toute atteinte à la capacité de consentement ou de compréhension de la portée des engagements ou des termes des documents, de même que toute remise en cause du Questionnaire-de déclaration de risque et de son contenu qui constituent un tout indissociable du contrat d'assurance sont susceptibles d'affecter la validité même du contrat d'assurance.

L'assuré reconnaît être informé des conséquences d'une déclaration inexacte : réduction des indemnités ou nullité du contrat (cf. articles L113-9 et L113-8 du Code des Assurances.)

Par la signature du présent document, quelle qu'en soit la forme, l'assuré reconnaît avoir personnellement

5/6  
23

Suite des dispositions particulières du contrat n° AU060393

répondu aux questions qui lui ont été posées, certifie exactes et sincères toutes ses réponses lesquelles, même retranscrites par un tiers, sont exactement reproduites dans le présent document et l'assuré reconnaît être informé que l'acceptation du risque par l'Assureur a été effectuée sur la base de ces réponses.

## La composition de votre contrat

L'Assuré reconnaît avoir reçu et pris connaissance, avant la conclusion du contrat et en temps utile pour lui permettre de prendre une décision éclairée, les éléments suivants :

- le document d'information sur le produit d'assurance Generali Auto Missions

ainsi que, à titre de projet de contrat, les documents le composant, dont il accepte le contenu sans restriction ni réserve :

- les présentes Dispositions Particulières
- les Dispositions Générales : GA1048A
- la Convention d'Assistance : GA1050A

Les présentes Dispositions Particulières constituent un tout indissociable de 6 pages.

La signature de l'une quelconque des pages vaut acceptation irrévocable de l'ensemble du contrat.

Fait le 19/12/2023 en 2 exemplaires.

Signature de l'Assureur

Karim BOUCHEMA  
Directeur des Opérations



Signature de l'Assuré

Le Maire,



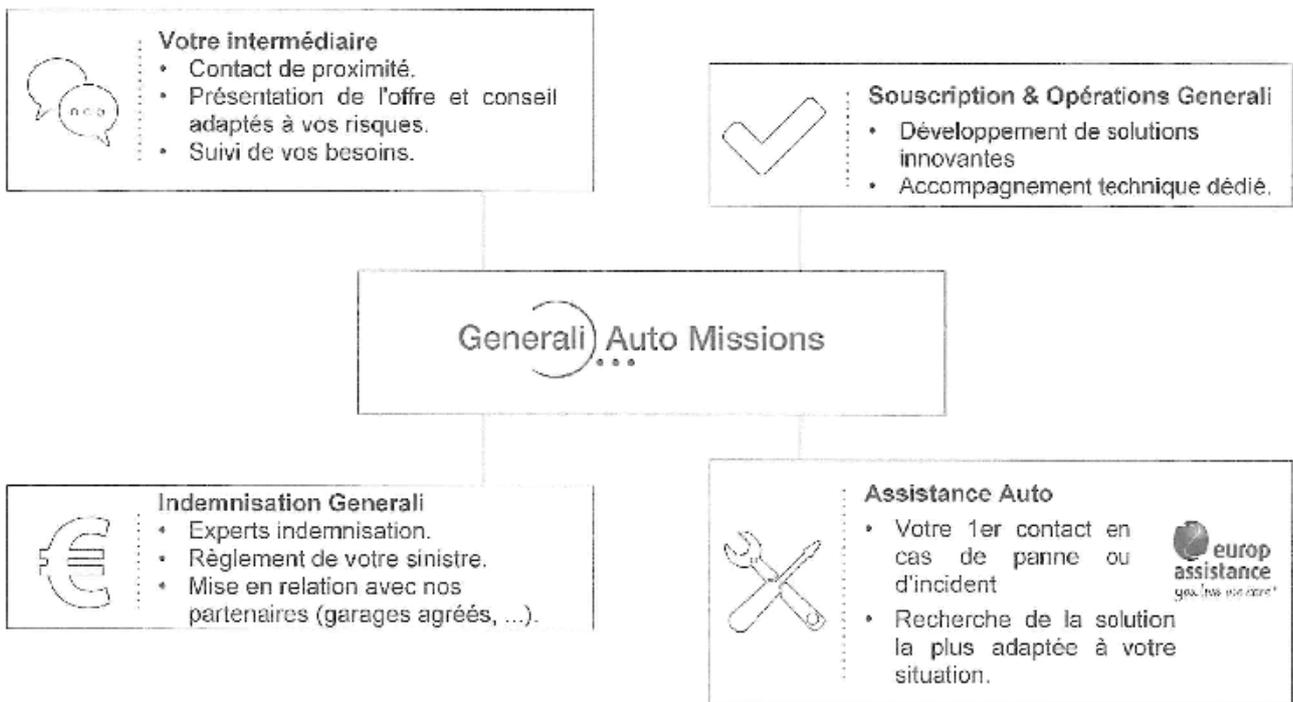
6/6  
13 24

## Notre organisation

Au sein de la Direction de Marché PRO-PE / Entreprises IARD, nous avons constitué une équipe expérimentée de 700 collaborateurs intégrant toute la chaîne de valeur de l'assurance.

Parmi eux, des experts sont à votre disposition :

- des équipes de souscription réactives, organisées par type de risque ;
- des services de gestion spécialisés et dédiés par risque.



## Generali en France : une expertise reconnue

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone.

Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurance à près de 8 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité.

La protection du patrimoine, la préparation de l'avenir, la protection des proches et de la vie quotidienne, la couverture de l'activité professionnelle et de l'entreprise sont au cœur de notre métier.

Generali France se positionne comme **leader** dans plusieurs branches :

- **acteur majeur** en épargne individuelle et en prévoyance ;
- **dans le top 3 en retraite** pour les professions libérales, les artisans, les commerçants et les petites entreprises ;
- **partenaire privilégié** des banques privées, régionales et Internet.

Information non précontractuelle ni contractuelle à caractère publicitaire et ne faisant pas partie ni du devis, ni des Dispositions Particulières.

JB 6  
25



Envoyé en préfecture le 17/01/2024

Reçu en préfecture le 17/01/2024

Publié le

ID : 069-216900290-20240117-20240116DEC003-AU

*you live we care\**

## Mon mémo assistance

Madame, Monsieur,

Vous êtes amené(e) à utiliser votre véhicule personnel dans le cadre de vos déplacements professionnels.

De ce fait, votre employeur a souscrit un contrat d'assurance vous permettant notamment de bénéficier, pour votre véhicule et ses occupants, de prestations d'assistance, fournies par Europ Assistance France, filiale du Groupe Generali et leader mondial de l'assistance.

Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone à composer en cas de sinistre lors d'une mission professionnelle. Une équipe dédiée vous assistera avec toute la réactivité nécessaire.

**Generali** Auto Missions Numéro de contrat : AU060393

**Lors de vos missions professionnelles**

**Avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense, contactez Europ Assistance France par téléphone au :**

**01 41 85 88 07**  
depuis l'étranger : +33 1 41 85 88 07

Indiquez-nous le numéro de contrat ci-dessus ainsi que le numéro de téléphone où l'on peut vous rappeler.



Pour connaître le détail des prestations d'assistance dont vous pouvez bénéficier, rapprochez-vous de votre employeur.



**Generali Iard**, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 603 RCS Paris  
**Generali Vie**, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris

**Generali Retraite**, Société anonyme au capital de 213 641 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances - 880 265 418 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Wil - 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FSIP0096 / 548886545

2040 F



13/26

## Notre gamme de produits

Découvrez les solutions d'assurance Generali dédiées aux professionnels et aux entreprises.



### Vos biens professionnels

- Bâtiments et leurs aménagements.
- Outils de production.
- Matériels, systèmes et données informatiques.
- Véhicule professionnel et/ou parc de véhicules.
- Stocks, marchandises transportées.



### Votre activité

- Perte d'exploitation.
- Responsabilité civile.
- Responsabilité civile mandataire social.
- Protection juridique.
- Garantie homme clé.



### Vous et vos salariés

- Frais de santé.
- Prévoyance.
- Retraite.
- Indemnité de fin de carrière.

La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est au coeur de nos démarches :

- développer une approche responsable de notre métier d'assureur avec **Generali Performance Globale** : accompagnement des PME dans la prévention de leurs risques grâce à une méthode de scoring novatrice, certification des entreprises par un label donnant droit à des avantages de prix et de services ;
- animer nos parties prenantes autour d'initiatives durables ; création et animation du mouvement « **Entrepreneurs d'avenir** » favorisant une dynamique d'échange entre plus de 750 entreprises souhaitant conjuguer performance économique et rentabilité sociétale.

## Generali dans le monde

Generali, fondé en 1831 à Trieste, est aujourd'hui un acteur majeur de l'assurance au niveau mondial.

De dimension internationale et particulièrement bien implanté en Europe centrale et de l'Est, en Asie et en Amérique latine, Generali offre un service international aux entreprises clientes opérant sur ces marchés.

Au niveau international, Generali assure, par le biais de Generali Employee Benefits, la conception et le suivi des programmes d'assurance de personnes sur mesure de 1 500 multinationales.

En Dommages, Generali Global Corporate & Commercial est l'entité du Groupe en charge de l'offre à destination des moyennes et grandes entreprises internationales.

Le Groupe est par ailleurs l'un des acteurs majeurs dans le domaine de l'assistance via sa filiale Europ Assistance. Les 70 000 collaborateurs du Groupe sont au service de plus de 61 millions de clients.

Information non précontractuelle ni contractuelle à caractère publicitaire et ne faisant pas partie ni du devis, ni des Dispositions Particulières.

Envoyé en préfecture le 17/01/2024

Reçu en préfecture le 17/01/2024

Publié le



ID : 069-216900290-20240117-20240116DEC003-AU